

KEOLIS

Electrification du réseau Zou ! 06

27/02/2025



Keolis Alpes Maritimes

Acteur du réseau Zou ! 06



Les contrats de DSP des lignes interurbaines des Alpes Maritimes ont débuté au 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 8 ans.

Le cahier des charges de la Région Sud prévoyait dans le cadre de la transition énergétique une variante obligatoire avec la mise en service de véhicules propres « 0 émission » sur les trois lignes majeures du département.

Face à l'urgence climatique, la Région Sud et Keolis ont mis en œuvre conjointement une nouvelle éco mobilité dans les Alpes Maritimes, un projet dynamique et ambitieux ; un réseau 100% électrique !

En une année l'offre de transport Zou ! est devenue 100 % décarbonée dans le département des Alpes Maritimes grâce à la mise en service d'une centaine de véhicules électriques.



Keolis Alpes Maritimes

Acteur du réseau Zou ! 06



- > 19 lignes régulières exploitées en Zéro Emission (123 autocars /autobus)
- > + de 750 courses commerciales au quotidien en autonomie électrique
- > 7 millions de kilomètres parcourus sans bruit et sans pollution
- > Près de 4 millions de voyages réalisés en 2023 avec une **complète neutralité carbone**





ZOU!

Electrification en quelques chiffres

- > 3 pantographes installés : 2 en voirie et 1 sur un dépôt
- > 98 bornes de recharge sur les dépôts
- > 8 Millions € de travaux
- > Mis en place d'un poste de commandement centralisé Energie
- > 4000 heures de formation liées à l'énergie électrique

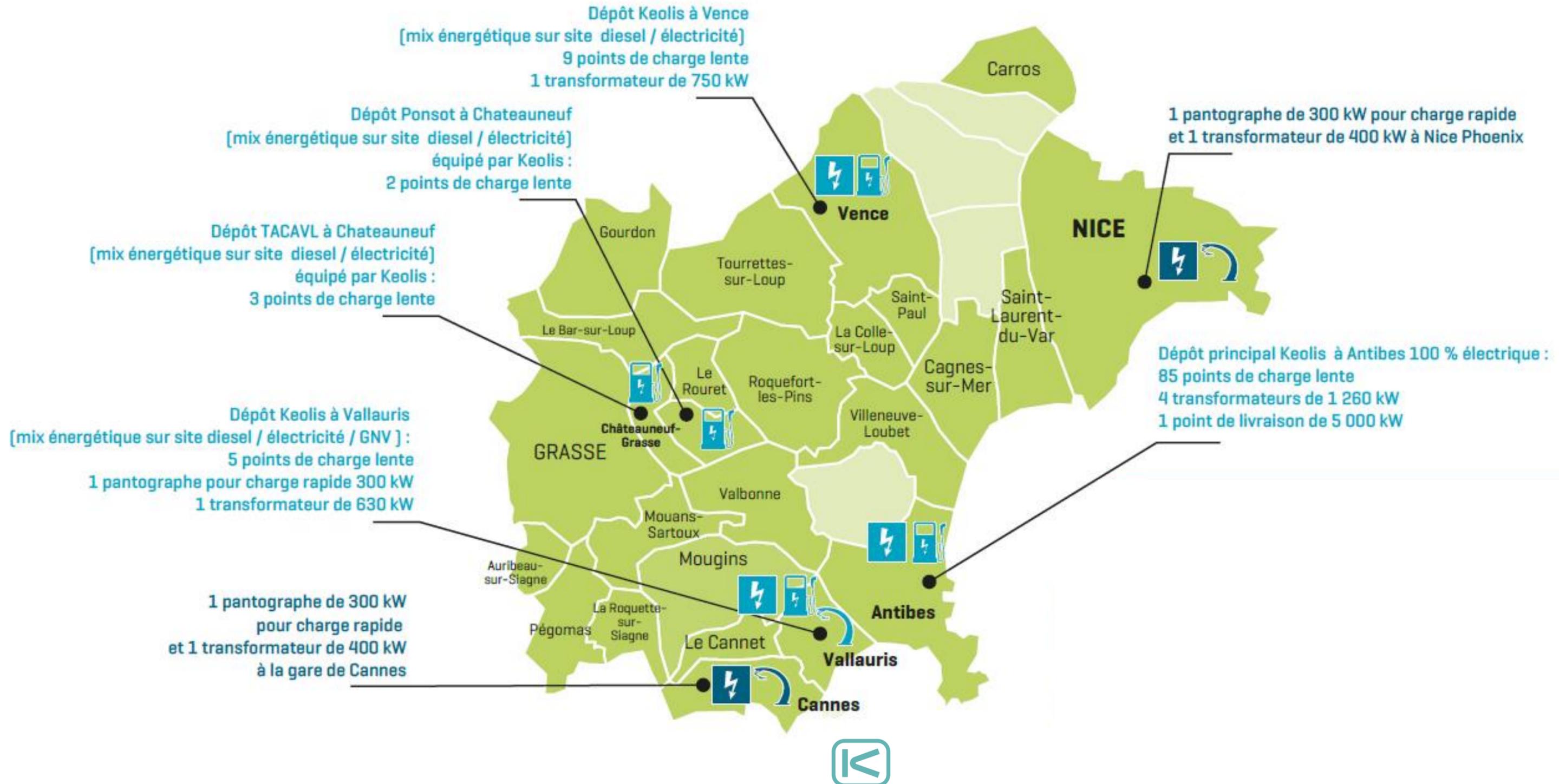


Keolis Alpes Maritimes

Acteur du réseau Zou ! 06



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Keolis Alpes Maritimes

Acteur du réseau Zou ! 06



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



2022

Lancement du projet
d'électrification
de l'ensemble des sites

2023

Mise en service
des dépôts
avec électrification

2024

100 % des lignes Zou!
exploitées en électrique





Développement et construction d'un car à étage électrique de 73 places assises

- > Ces véhicules sont le fruit d'une coopération entre la Région Sud et Keolis pour créer un véhicule qui n'existait pas aux catalogues constructeurs
- > Le cahier des charges a été construit par Keolis en s'appuyant sur 2 constructeurs autocars : BYD pour le châssis et les batteries et UNVI pour la carrosserie
- > Eté 2024 : Mise en service de 16 véhicules à étages électriques affectés à la ligne Nice -> Sophia Antipolis en remplacement de cars Thermique Setra à étage
- > La ligne Nice -> Sophia Antipolis effectue 40 allers-retours par jour – 600 000 voyages par an. Ce passage à l'électrique permet d'économiser 72 tonnes de CO² par an





Un projet ambitieux et innovant

Cette électrification a été possible, grâce à un travail de concert entre la Région Sud, le Groupe Keolis et son Centre d'excellence Energies bus pour garantir l'exploitabilité du réseau, et avec les constructeurs véhicules, Enedis et les services d'urbanisme pour proposer une offre adaptée, ambitieuse mais réalisable.



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

ZOU!

KEOLIS
ALPES MARITIMES

